



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 08/12/2017

Votre annonce n°17-171390 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 13

Annonce No 17-171390

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Métropole Aix-Marseille-Provence, 58 BD Charles livon , 13007, MARSEILLE, F, Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://paysdaubagne.fr/>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE, 932 avenue de la Fleuride, 13785, AUBAGNE, F, Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04, Adresse internet :

<http://marchespublics.ampmetropole.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://marchespublics.ampmetropole.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

à l'adresse suivante : METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE, Territoire du Pays d'Aubagne et de l'étoile - Service de la

commande publique - 10 avenue de la joliette, lieu dit les Docks, Atrium 10.7 BP 48014, 13567, MARSEILLE, F, Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04, Adresse internet :

<http://marchespublics.ampmetropole.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Agence/office régional(e) ou local(e)

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : MAINTENANCE DES APPAREILS ÉLÉVATEURS DU TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE - METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

Numéro de référence : 74170333

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 50750000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte** : Maintenance des appareils élévateurs du territoire du pays d'Aubagne et de l'étoile, d'un accord cadre à bon de commande avec un minimum et un maximum.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 52 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 50750000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Maintenance des appareils élévateurs**II.2.5) Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30

2. Sous critère 1 : Moyens humains et organisation spécifiquement dédiés aux prestations / Pondération : 60

3. Sous critère 2 : Moyens matériels spécifiquement dédiés aux prestations / Pondération : 40

Prix :

1. Prix / Pondération : 70

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 52 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application de l'article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : 1-Prix des prestations 70.0 % 1.1-Sous critère 1 : BPU 1 valant DQE relatif à la maintenance préventive et systématique et à la maintenance corrective 70.0 % 1.2-Sous critère 2 : BPU 2 relatif à la maintenance curative 30.0 % 2-Valeur technique 30.0 % 2.1-Sous critère 1 : Moyens humains et organisation spécifiquement dédiés aux prestations 60.0 % 2.2-Sous critère 2 : Moyens matériels

Mots descripteurs : Ascenseur

Mots descripteurs : Appareil élévateur, Ascenseur

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur (modèle en annexe) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, Le(s) documents(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises, Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, DC1 facultatif.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles, Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. DC2 facultatif.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat, Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : Prestations réglées par le bordereau des prix unitaires. Prix révisibles annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Le marché sera financé par les fonds propres de la Métropole Aix-Marseille Provence - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
12 janvier 2018 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 7 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 18 janvier 2018 - 14:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dumé). La transmission des plis par voie papier est autorisée : par voie postale ou remise en mains propres. Les adresses sont différentes selon les modalités de dépôts des offres choisies par le candidat : se référer à l'article 6.1 du règlement de la consultation. La transmission des documents par voie électronique est autorisée directement sur le profil acheteur. Une visite sur site est possible, elle est facultative. Elle sera assurée uniquement sur prise de rendez-vous au préalable avec la Direction Bâtiments au 04 42 62 81 11 du Lundi au Vendredi aux horaires suivants : de 8 heures à 12 heures et de 13h30 à 16h30 au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres. Le DCE est disponible gratuitement sur le profil acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal Administratif de Marseille, 22 Rue de Breteuil, 13281, MARSEILLE CEDEX 6, F, Téléphone : (+33) 4 91 13 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents et Litiges, Boulevard paul peytral, 13282, MARSEILLE CEDEX 20, F
- VI.4.3) **Introduction de recours :**
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
8 décembre 2017

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : ASCENSEURS

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds, F-13400 Aubagne.

Siret : 24130026800034

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :
12 janvier 2018

Objet de l'avis : Maintenance des appareils élévateurs du territoire du pays d'aubagne et de l'étoile - Métropole Aix Marseille Provence

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

